



CNAEMO
FORMATION



Programme des formations

Siège du CNAEMO - 10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE

09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com

formation@cnaemo.com - www.cnaemo.com



Un petit peu d'histoire ?

Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse à plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **700 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, recherches et publications et des actions de formations adaptées aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition en s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens

Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formations organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants œuvrant sur toute la France

La transmission est un des fondements du CNAEMO. C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules de formation au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert



Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs

Une double approche : technique et politique

Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :

- Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements
- De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations sous forme de "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et les services de manière encore plus qualitative et ciblée.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :

Actions de Formation

Formation Intra-Pédagogique

Méthodes Pédagogiques :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. **Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo : " On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres " Philippe Carré.**

Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes

Modalités et délais d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des Personnes en situation de Handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins

Pour chaque formation, un espace dédié via un drive sécurisé permet aux formés d'avoir un accès aux supports pédagogiques pendant 6 mois.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

Pour plus d'informations, contactez-nous !

EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les objectifs pédagogiques



APRES

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluations :

- évaluation à chaud
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration

PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts

Chaque action de formation est réfléchie grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficiente aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement

Développer la prise de parole du travailleur social lors des audiences

Préambule :

Le langage oral est fréquemment utilisé dans les différentes interventions du travailleur social, il requiert l'acquisition de compétences spécifiques lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans le cadre de l'assistance éducative (audiences du juge des enfants et à la Cour d'Appel) ou dans un cadre pénal (auditions par un juge d'instruction, audiences du tribunal correctionnel ou devant la Cour d'Assises). En effet, le travailleur social peut se retrouver mal à l'aise dans ce contexte pour plusieurs raisons : décorum judiciaire, contraintes de temps, demande d'argumentation et de synthèse, désaccords avec la famille, présence d'usagers, d'avocats ou de témoins ouvertement hostiles, présence des enfants, préoccupations éthiques (...). Le climat instauré par les différents protagonistes lors des échanges et les prises de position de chacun peut être déstabilisant à l'audience. Pourtant, le travailleur social est légitime à plusieurs titres pour s'y exprimer : en tant que professionnel expert de son champ, en tant que porteur d'une position de service et en tant qu'aide à la décision judiciaire. A travers des apports sur les codes de l'audience, les attentes judiciaires et des exercices concrets pour trouver ses marques à l'oral, cette action de formation vise à accompagner la construction d'une posture professionnelle à la hauteur de ces enjeux et plus sécurisée.

Objectifs opérationnels : Produire et développer un discours, une fonction langagière à visée professionnelle dans le cadre spécifique de l'audience

Durée : 2 journées de 6 heures, non consécutives

Les objectifs pédagogiques :

- Identifier les codes de la prise de parole en milieu judiciaire
- Soutenir les connaissances sur le fonctionnement judiciaire, ses différents acteurs (magistrats, avocats, experts etc...) et leurs attentes
- Savoir s'exprimer à l'oral et analyser les discours des différents acteurs
- Savoir construire une argumentation à l'appui de la position du service (juges des enfants et cours d'appel)
- Connaître la conduite à tenir en cas de demande de témoignage (justice pénale)

L'Intervenante : Magali FOUGERE-RICAUD, Magistrat, chargée de mission auprès de l'ONPE

Public concerné et prérequis : Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, AEMO, AED...

Les modalités d'évaluations :

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous

Contenu pédagogique de la formation :

Les 2 journées de formation sont articulées de façon à favoriser la mise en pratique et d'avoir un retour réflexif sur la seconde journée

Jour 1 : MATIN

- Temps de partage d'expérience : « qu'est ce qui met mal à l'aise » ?

La prise de parole en assistance éducative : apports théoriques sur le fonctionnement judiciaire et l'art de convaincre

- Qui sont les acteurs ? Quel est le rôle de chacun ?

Que signifient les principes du contradictoire et de la recherche de l'adhésion pour le juge des enfants ? pour l'avocat ? pour les travailleurs sociaux ?

- La gestion des divergences de points de vue dans le cadre de la mesure et dans le cadre de l'audience
- Eléments de repères pour prendre la parole et construire une prise de parole synthétique et argumentée

APRES-MIDI :

Mise en application à travers un exercice de préparation d'une audience et des jeux de rôles

JOUR 2 : Matin

- Temps de partage et retour sur expérience sur la prise de parole en assistance éducative (avancées et observations par rapport au jour 1)
- Apports théoriques sur les juridictions pénales et le témoignage au pénal

Après-midi

Mises en situation / simulations / debriefing sur le témoignage au pénal (et selon les besoins retour sur la prise de parole en assistance éducative)

Méthodologie pédagogique : Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, confrontations d'expériences, interactions sociales

- Jeux de rôle et simulations
- Séquençage en deux temps permettant un retour sur expérience
- Apports théoriques :
 - fonctionnement judiciaire
 - formations, statuts et rôles des acteurs de l'audience
 - portée du principe juridique du contradictoire, portée du principe de la recherche d'adhésion
 - notions de rhétorique et fondamentaux de la prise de parole

Modalités pédagogiques :

Étude de cas, outils de résolution des postures : blason, théâtre d'impro / forum / saynettes, mise en situation...

(Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)



CNAEMO
FORMATION



**Pour tous vos besoins de formations :
contactez Emmanuelle CORROY
formation@cnaemo.com - 06 62 29 96 87**

**Siège du CNAEMO
10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com - www.cnaemo.com**

